

Implication citoyenne & démocratie locale

Faire vivre la démocratie au quotidien : à Chambéry, on a tout pour faire ensemble.

Le mandat 2020-2026 a été marqué par une ambition forte : renouveler en profondeur la démocratie locale pour répondre à une crise de confiance durable entre citoyens et institutions, à la montée de l'abstention et au sentiment d'éloignement des décisions publiques.

À Chambéry, la démocratie ne se limite pas aux temps électoraux. Elle se vit au quotidien, à l'échelle des quartiers, des projets et des usages. La Ville a fait le choix d'une démocratie plus ouverte, plus exigeante et plus concrète, fondée sur la coopération, la transparence et le pouvoir d'agir des habitants.

Une refondation collective avec les États généraux de la démocratie locale

Avant 2020, des dispositifs participatifs existaient mais étaient peu lisibles et insuffisamment reliés aux décisions municipales. Le lien et la confiance avec les habitants, notamment les membres des conseils de quartier qui subsistaient, étaient distendus voire rompus.

Dès 2021, la Ville a lancé les États généraux de la démocratie locale (EGDL), une démarche fondatrice associant habitants, élus, agents municipaux, associations et partenaires. Menée sur toute l'année, cette démarche a combiné :

- un temps de bilan et d'écoute, pour identifier les attentes et les freins à la participation,
- des expérimentations concrètes sur le terrain (allers, nouveaux formats, rencontres hors les murs),
- puis une mise en œuvre opérationnelle, débouchant sur 5 engagements communs pour faire vivre la démocratie locale.

Ces engagements ont structuré l'ensemble du mandat et servent de boussole partagée pour tous les dispositifs participatifs municipaux.

La démocratie locale est devenue une politique publique à part entière, assumée, évaluée et structurée dans le temps, et non une addition d'actions ponctuelles.

Des conseils de quartier citoyens renforcés et refondés

Les conseils de quartier manquaient de moyens et de reconnaissance pour jouer pleinement leur rôle.

La Ville a engagé une refondation des Conseils de quartier citoyens (CQC) :

- clarification de leurs missions (information, débat, propositions, projets),
- fonctionnement plus ouvert, collégial et horizontal,
- accompagnement renforcé par les services municipaux et les mairies de quartier,
- adoption en 2024 d'une charte commune, co-construite avec les habitants.

Les CQC sont désormais des espaces de démocratie de proximité vivants, capables de porter des projets concrets pour leur quartier et d'alimenter

la réflexion municipale. La participation citoyenne s'ancre davantage dans le quotidien des quartiers et permet une meilleure prise en compte de l'expertise d'usage des habitants.

Un nouveau droit pour interpeller et mettre à l'agenda : les questions citoyennes au conseil municipal

Les habitants doivent avoir droit à un dialogue direct avec leurs élus et à des réponses claires à leurs préoccupations.

Depuis 2022, un temps consacré aux questions citoyennes est organisé avant chaque conseil municipal. Les habitants peuvent poser directement leurs questions aux élus, en séance ou par écrit, via la plateforme participative. Toutes les questions recevables reçoivent une réponse.

Ce dispositif a rapproché les citoyens du cœur de la décision municipale et renforcé la transparence de l'action publique, avec 81 questions citoyennes traitées sur le mandat.

Le budget d'initiative citoyenne

De nombreux habitants souhaitaient passer de l'idée à l'action, mais manquaient de moyens financiers et d'accompagnement.

La Ville a créé un Budget d'initiative citoyenne (BIC) doté de 400 000 € par an, dont une part réservée aux projets issus des conseils de quartier. Ce dispositif permet de financer des projets d'intérêt général portés par des collectifs d'habitants, accompagnés par la Ville, depuis l'idée jusqu'à la réalisation.

Grâce au BIC, de nombreux projets portés par les habitants ont vu le jour dans tous les quartiers, parmi lesquels :

- la création et l'aménagement de jardins partagés (Grenouilles à Chambéry-le-Vieux, Sapins Bleus aux Hauts-de-Chambéry), favorisant le lien social et la nature en ville ;
- la végétalisation et l'aménagement d'espaces de proximité, comme la nouvelle aire de jeux de Mager à Bissy ou la plantation d'arbres à proximité du parcours vélo du square du Paradis ;
- la rénovation et l'amélioration de city-stades (Bellevue, Mérande), souvent à l'initiative de groupes de jeunes, pour encourager la pratique sportive et la convivialité ;
- l'installation de boîtes à livres dans plusieurs quartiers (Bellevue, Bissy, centre-ville, Chambéry-le-Vieux), facilitant l'accès à la lecture et l'appropriation de l'espace public ;
- des projets de sécurisation des cheminements et des abords d'équipements scolaires, répondant directement aux préoccupations exprimées par les parents et les riverains.

Les habitants deviennent acteurs concrets de la transformation de leur quartier. Ces réalisations, visibles et ancrées dans le quotidien, contribuent directement à améliorer le cadre de vie et à faire vivre une démocratie locale concrète.

Rendre la participation accessible et pédagogique

La complexité des politiques publiques et des finances locales peuvent constituer un frein à l'engagement citoyen. La municipalité a développé des outils pédagogiques innovants, notamment :

- Un jeu sérieux sur le budget municipal, permettant de comprendre les arbitrages et contraintes financières.
- Une exposition pédagogique itinérante dédiée à la compréhension des documents d'urbanisme (PLUiHD, OAP, règles de constructibilité), souvent complexes et techniques. Présentée dans les quartiers en amont des enquêtes publiques réglementaires liées aux modifications des documents d'urbanisme, cette exposition a permis aux citoyens de participer de manière plus éclairée, plus constructive et plus utile aux procédures de concertation et de consultation en matière d'urbanisme.
- Un podcast valorisant les initiatives citoyennes et les démarches participatives avec des témoignages d'élus, de techniciens et d'habitants.

Ces outils permettent de démystifier l'action publique, de

renforcer la compréhension des enjeux municipaux et donc de favoriser une participation plus éclairée.

Une participation intégrée aux grands projets de la ville

Au-delà des dispositifs permanents, la participation citoyenne a été intégrée à de nombreux projets :

- végétalisation et aménagements des espaces publics,
- transformation des cours d'écoles,
- élaboration et évolution des documents d'urbanisme,
- projets de mobilité et de cadre de vie.

Conformément à l'engagement des États généraux de la démocratie locale de favoriser la participation du plus grand nombre, des dispositifs d'ailleurs ont été déployés pour concerter les habitants sur les projets, et la participation de ceux qu'on entend le moins a été favorisée (ex : les enfants et les assistantes maternelles sur les aires de jeux).

La plateforme participons.chambery.fr est devenue le point d'entrée unique pour s'informer, participer, proposer et suivre l'avancée des projets.

Les chiffres du mandat

États généraux de la démocratie locale menés en 2021.

6 Conseils de quartier citoyens refondés et accompagnés.

81 questions citoyennes traitées en conseil municipal.

400 000 € par an dédiés au budget d'initiative citoyenne.

24 projets citoyens réalisés ou en cours dans les quartiers, grâce au BIC.

En synthèse

À Chambéry, le mandat 2020-2026 aura profondément renouvelé la manière de faire de la politique locale. En redonnant du sens, des droits et des moyens aux habitants, la Ville a posé les bases d'une démocratie plus proche, plus exigeante et plus efficace, où la participation citoyenne n'est pas un supplément d'âme, mais un levier central de l'action publique.

